

CHEFS D'ÉTABLISSEMENT

Pourquoi encourager les parents à s'engager bénévolement au sein de l'Apel de votre établissement ?

Depuis plus de 90 ans, l'Apel participe au développement et au renouvellement de l'Enseignement catholique, en ayant fait de la défense de la liberté d'enseignement et du libre choix de l'école le cœur de son action. C'est autour d'une conviction forte qu'elle rassemble aujourd'hui plus de 970 000 adhérents : les parents sont les premiers et ultimes éducateurs de leurs enfants.

Seule association de parents officiellement reconnue par le Statut de l'Enseignement catholique, l'Apel entend jouer pleinement son rôle au sein de la communauté éducative et participer activement à la mise en œuvre de son projet.

« La réalisation d'une véritable communauté éducative, rassemblée autour d'un projet éducatif partagé, est un caractère déterminant de l'Enseignement catholique. »

Statut de l'Enseignement catholique, art. 116.

Dans une perspective d'éducation intégrale, c'està-dire qui prenne en compte ses dimensions intellectuelle, corporelle et spirituelle, l'Apel considère que l'enfant a besoin d'un engagement actif de tous les membres de la communauté éducative pour bien grandir. Aussi a-t-elle toujours besoin de bénévoles pour renouveler ses équipes et soutenir son action au service des établissements, dans le respect du rôle de chacun.





Quelles sont les missions assurées par les bénévoles de l'Apel, au service de votre établissement ?

- Accueillir et fédérer tous les parents, les aider à mieux connaître l'établissement et son fonctionnement, susciter leur adhésion au projet d'établissement et leur participation à sa mise en œuvre.
- Représenter tous les parents au conseil d'établissement et auprès de l'organisme de gestion (Ogec), dont le président d'Apel est membre de droit.
- Soutenir les parents dans l'exercice de leurs responsabilités éducatives (conférences, soirées débats, Rencontres parents-école®).
- ✓ Informer les élèves sur les choix en matière d'orientation (Forum des métiers, Bureau de documentation et d'information sur l'orientation) et leur faire découvrir le monde de l'entreprise (visites d'entreprises, mini-entreprises, classes en entreprise, aide à la recherche de stage, etc.).
- Accompagner les parents ayant des enfants à besoins éducatifs particuliers (cafés handicap/troubles/difficultés, conférences, diffusion de documentation, annuaire des associations et institutions spécialisées, etc.).
- Sensibiliser les parents et les élèves à l'accueil de la diversité et des fragilités (témoignages, information sur les aménagements de la vie scolaire, mises en situation, etc.).
- Mettre en place et former le réseau des parents correspondants pour faciliter les liens entre parents, et entre parents et enseignants.
- Servir de médiateur entre l'établissement et les familles.
- Soutenir l'établissement dans les échanges avec les partenaires extérieurs (par exemple la mairie au sujet des forfaits communaux).
- Animer des événements créateurs de liens, tout au long de l'année scolaire (marché de Noël, café de parents, kermesse, etc.).

Pour pouvoir se mettre efficacement au service de votre établissement, l'Apel a besoin de vous : soutenez ses démarches de recrutement de nouveaux bénévoles!